



## Attente de convocation suite à un décès

Par **DALZOVO**, le **29/12/2008** à **20:40**

**Bonsoir,**

Voilà plus d'un mois que ma mère est décédée. Le dossier est chez le notaire, j'attends sa convocation. A savoir que ma mère fut plusieurs fois hospitalisée, et aussi logée en maison de retraite. Et qu'elle n'a pas beaucoup travaillé, et était sous tutelle.

[s]Ma question est la suivante:[/s]

Avant d'accepter l'héritage, je voudrai savoir s'il y a des arrières, quand faut-il se renseigner? Mon frère en sait plus que moi appremment (sommés restantes) puisque nous sommes en conflit, depuis qu'il sait que je reclame ma part.

Je vous remercies du temps que vous prendrai à me répondre, et vous souhaite par la même occasion de passer un très bon 1er de l'an.